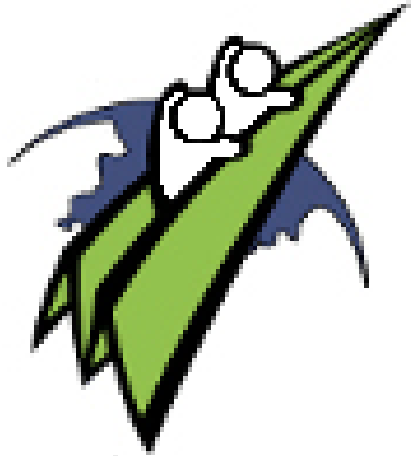


Rapport Annuel 2017-2018

Conseil d'établissement



École du Plateau

Sommaire

- ▶ Raison d'être du Conseil d'Établissement (CÉ) et ses fonctions
- ▶ Composition du CÉ
- ▶ Fonctions et pouvoirs du CÉ
- ▶ Réunions du CÉ
- ▶ Organisme de Participation des Parents (OPP)
- ▶ Campagnes de financement
- ▶ Remerciements



Raison d'être et fonction du CÉ

Le conseil d'établissement a des fonctions et des pouvoirs visant à amener les écoles à mettre en commun les compétences de toutes les personnes qui s'intéressent à l'éducation. Ses pouvoirs et attributions sont prévus à la *Loi sur l'instruction publique*.

Les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement d'une école touchent notamment:

- Projet éducatif,
- Politique d'encadrement,
- Règles de conduite,
- Modalités d'application du régime pédagogique,
- Temps alloué à chaque matière,
- Utilisation des locaux,
- Effets scolaires,
- etc.



Composition du CÉ

1/3

- ▶ Le CÉ 2017–2018 était constitué de 6 membres parents élus à l'assemblée générale pour des mandats de deux ans, 6 membres du personnel élus par leurs pairs pour un mandat d'un an et un membre de la communauté élu par le CÉ pour un mandat d'un an.
- ▶ Les mandats de trois membres parents se terminent en 2018.



Composition du CÉ

2/3

➤ Représentant(e)s ayant droit de vote

Parents

- | | |
|------------------------|---|
| ▪ M. Sylvain Audet | Parent-membre, président |
| ▪ M. Sacha Baharmand | Parent-membre |
| ▪ Mme Mathilde Brodeur | Parent-membre |
| ▪ Mme Annie Lessard | Parent-membre |
| ▪ Mme Monik Corriveau | Parent-membre, vice-présidente |
| ▪ M. Antoine Gomis | Parent, représentant au comité de parents, membre |

Enseignantes

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| ▪ Mme Marie-Pierre Léger | Enseignante-membre |
| ▪ Mme Isabelle Gagnon | Enseignante-membre |
| ▪ Mme Louise Marchand | Enseignante-membre |
| ▪ Mme Josie-Anne Pilon | Enseignante-membre |
| ▪ Mme Julie Villeneuve | Enseignante-membre |



Composition du CÉ

3/3

Personnel du service de garde

- Jean-Yann Bouteiller Membre

➤ Représentant(e)s n'ayant pas le droit de vote

- Lynne Séguin Directrice
- Nathalie Villeneuve Commissaire
- Dominique Kenney Membre de la communauté
- Adrian Walraven Représentant SSEHDAA
- Jacinthe Gauthier Représentante OPP

➤ Mandats qui arrivent à échéance en 2018

- M. Sylvain Audet
- Mme Mathilde Brodeur
- Mme Annie Lessard



Fonctions et pouvoirs du CÉ

1/3

- ▶ Le conseil d'établissement adopte :
 - Adopter une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

- ▶ Le conseil d'établissement approuve :
 - Approuver une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.



Fonctions et pouvoirs du CÉ

2/3

- ▶ Le conseil d'établissement est consulté et informé :
 - La *Loi sur l'instruction publique* prévoit également que la direction de l'école et la commission scolaire ont l'obligation d'informer et de consulter le conseil d'établissement sur certains éléments de la vie pédagogique et administrative de l'école.
 - Ainsi, le conseil d'établissement donne son avis à la commission scolaire sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre, sur toute question propre à faciliter la bonne marche de l'école et sur tout sujet propre à assurer une meilleure organisation des services dispensés par la commission scolaire.
 - Par ailleurs, le conseil d'établissement doit être consulté par la commission scolaire sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement de l'école ainsi que sur les critères de sélection du directeur ou de la directrice de l'école.



Fonctions et pouvoirs du CÉ

3/3

▶ Aspects généraux:

- Projet éducatif, plan de réussite, Convention de gestion et réussite scolaire, Rapport activités, Règles de conduite et mesures de sécurité, Acte d'établissement, sujets relatifs à la bonne marche de l'école, etc.

▶ Services éducatifs:

- Régime pédagogique, manuels scolaires et matériel didactique, coûts frais soutien scolaire, normes et modalités d'évaluation, activités éducatives, etc.

▶ Ressources matérielles et financières:

- Utilisation locaux, dons et contributions, budget annuel de l'école

▶ Autres:

- Services extrascolaires, Surveillance le midi, Service de garde en milieu scolaire



Budget du CÉ

- ▶ Frais de gardiennage: 40.00\$
- ▶ Activités sociales: 380.00\$
- ▶ Brigadiers adultes: 80.00\$
- ▶ Colloque: 250.00\$
- ▶ Total: 750.00\$



Réunions du CÉ

- ▶ Au cours de l'année 2017–2018, le Conseil d'établissement s'est réuni à 5 reprises les mardis au salon du personnel.
 - (2017) Octobre, décembre
 - (2018) Février, mai et juin
- ▶ Les procès-verbaux de chacune des réunions sont et seront disponibles, lorsqu'adoptés, sur le site internet de l'École du Plateau sous la rubrique "Info parent" et "CÉ" et au secrétariat de l'école.

<http://plateau.cspo.qc.ca>



Organisme de Participation des Parents (OPP)

- ❖ Le but de l'OPP est de soutenir les activités de l'école tout en apportant un point de vue parental à celles-ci.
- ❖ De façon bénévole, les membres de l'OPP participent de façon active aux diverses activités de l'école comme le **cross-country**, l'**Halloween**, **spectacle de Noël**, **marchethon**, **dîners pizza**, etc.
- ❖ L'OPP participe également à la planification et à la réalisation des campagnes de financement de l'école. L'OPP met tous les efforts afin de faire de l'École du Plateau un endroit agréable, diversifié et stimulant pour les élèves.



Campagnes de financement

Activités tenues en 2017–2018: Vente d'agrumes et de produits Attitude, Marchethon, Dîners Pizza et prise de photos la fin de semaine par Studio Bulles

Activités approuvées pour 2018–2019: Vente d'agrumes et de produits Attitude, Marchethon, Dîners Pizza



Service de garde

- ▶ Il y a eu 291 élèves inscrits au service de garde pour l'année scolaire 2017–2018, une légère augmentation par rapport à l'an dernier où il y avait 279 élèves inscrits
- ▶ Le service de garde fut fermé pour seulement une journée (16 avril 2018) dû à des conditions météorologiques difficiles



Plan d'actions

PLAN D' ACTIONS

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU PLATEAU 2017-2018

Mise à jour le 5 juillet 2018

Actions à entreprendre Projets pédagogiques et culturels	BUDGET PRÉVU 2017-2018	REVENUS	DÉPENSES	SOLDES
Priorité 1: RÉUSSITE SCOLAIRE				
Trousse multi-projets, EHDAA et arts plast.	4,200.00		3,955.00	245.00
Besoins particuliers EHDAA	850.00		777.00	73.00
Besoins particuliers didactiques	850.00		503.00	347.00
Sous-total	5,900.00		5,235.00	665.00
Priorité 2: SENTIMENT D'APPARTENANCE				
Comité vie étudiante	850.00		0.00	850.00
Animation sportive	1,350.00		703.00	647.00
Animation artistique (spect. élèves)	1,350.00		1,211.00	139.00
Matériel act. phys. et sport. (récré., édu., évén.)	2,000.00		1,530.00	470.00
O.P.P.	1,000.00		935.00	65.00
Sous-total	6,550.00		4,379.00	2,171.00
Priorité 3: QUALITÉ DE VIE				
Respect d'autrui - Émulation	0.00		0.00	0.00
Brigade scolaire	1,000.00		1,305.00	-305.00
Soutien à l'implication étudiante (env., biblio,..)	250.00		224.00	26.00
Volet santé - Saine habitudes de vie	850.00		926.00	-76.00
Matériel éducatif pour Service de garde	2,000.00		2,000.00	0.00
Sous-total	4,100.00		4,455.00	-355.00
Priorité 4: TIC	0.00			
Soutien informatique	0.00		0.00	
Sous-total				
TOTAUX SELON PROJET PRÉVU	16550.00		14069.00	2,481.00
Solde 2016-2017	5121.91	5,121.91		
Marchethon 2017-2018	6500.00	7,695.00		
Agrumes-Attitude 2017-2018	6500.00	4915.00		
GRAND TOTAL	18,121.91	17731.91		
BALANCE	1571.91	3662.91		

Remerciements

- ▶ À tous les bénévoles (CÉ, OPP et parents)
- ▶ À tous les membres du personnel (Direction, soutien administratif, corps professoral et service de garde)
- ▶ À tous les intervenants du milieu ainsi qu'à la CSPO

Vous faites LA différence dans la vie scolaire de vos enfants !



